



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL

**GROUPE LA GAUCHE ET
L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES**

séance du 1^{er} février 2008

03-04 ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ECOLES LES JOURS DE GREVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT – CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ETAT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Ce que vous nous proposez aujourd'hui c'est d'accepter le versement à notre commune de fonds correspondants aux retenues sur les salaires des agents grévistes, en échange de l'organisation d'un service minimum d'accueil des enfants par les personnels municipaux.

Il est vrai qu'il est beaucoup plus facile pour le gouvernement de décider rapidement de mesures pour atténuer les effets des mouvements sociaux que d'entendre les revendications en amont et surtout les prendre en compte.

De plus, nous pensons que le financement des dispositifs d'accueil municipaux par les retenues de salaire des enseignants grévistes constitue un véritable détournement de fonds.

Cela a au moins un mérite, c'est de prouver que, contrairement aux affirmations répétées du Président de la République, les jours de grève ne sont pas payés.

En conclusion, nous ne voterons pas cette délibération.

Pour ce qui nous concerne, nous affirmons que ce ne sont pas les jours de grève programmés qui compromettent la qualité du service public mais bien les moyens et les remplacements non assurés dans l'Education nationale tout au long de l'année.